

NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD

CEI
IEC

61184

1993

AMENDEMENT 2
AMENDMENT 2

1997-04

Amendement 2

Douilles à baïonnette

Amendment 2

Bayonet lampholders

© IEC 1997 Droits de reproduction réservés — Copyright - all rights reserved

International Electrotechnical Commission
Telefax: +41 22 919 0300

e-mail: inmail@iec.ch

3, rue de Varembe Geneva, Switzerland
IEC web site <http://www.iec.ch>



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

AVANT-PROPOS

Le présent amendement a été établi par le sous-comité 34B: Culots et douilles, du comité d'études 34 de la CEI: Lampes et équipements associés.

Le texte de cet amendement est issu des documents suivants:

FDIS	Rapport de vote
34B/658/FDIS	34B/688/RVD

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

Page 6

1 Généralités

1.2 Références normatives

Ajouter, à la page 8, à la liste existante, les titres des normes suivantes:

CEI 60068-2-62: 1991, *Essais d'environnement - Partie 2: Essais - Essai Ef: Impacts, marteau pendulaire*

CEI 60068-2-63: 1991, *Essais d'environnement - Partie 2: Essais - Essai Eg: Impacts, marteau à ressort*

Supprimer, à la page 10, le dernier alinéa libellé:

ASTM D 785-65: 1981, *Spécification.*

Page 52

15 Résistance mécanique

Remplacer, à la page 54, le paragraphe 15.5 par le suivant:

FOREWORD

This amendment has been prepared by subcommittee 34B: Lamp caps and holders, of IEC technical committee 34: Lamps and related equipment.

The text of this amendment is based on the following documents:

FDIS	Report on voting
34B/658/FDIS	34B/688/RVD

Full information on the voting for the approval of this amendment can be found in the report on voting indicated in the above table.

Page 7**1 General****1.2 Normative references**

Add, on page 9, to the existing list of IEC publications quoted the following publications:

IEC 60068-2-62: 1991, *Environmental testing - Part 2: Tests - Test Ef: Impact, pendulum hammer*

IEC 60068-2-63: 1991, *Environmental testing - Part 2: Tests - Test Eg: Impact, spring hammer*

Delete, on page 11, the last paragraph reading:

ASTM specification D 785-65: 1981.

Page 53**15 Mechanical strength**

Replace, on page 55, subclause 15.5 by the following:

15.5 *La résistance mécanique des parties externes en matériau isolant, avec ou sans une surface extérieure conductrice, est contrôlée au moyen de l'essai au marteau pendulaire spécifié dans la CEI 60068-2-62, assujetti aux détails suivants (voir article 11 de la CEI 60068-2-62):*

a) Mode de fixation:

L'échantillon doit être maintenu contre la feuille du contre-plaqué du dispositif de fixation de telle façon que son axe soit horizontal et parallèle au support et que son rebord extérieur touche le contre-plaqué.

NOTE - Pour les douilles n'ayant pas une forme cylindrique, il est admis que la condition du parallélisme de l'axe par rapport à la feuille de contre-plaqué soit obtenue par l'usage de cales en bois de pin appropriées.

b) Hauteur de chute:

La pièce de frappe doit tomber de l'une des hauteurs indiquées dans le tableau 5.

Tableau 5

Matériau	Hauteur de chute mm
Parties en céramique	100 ± 1
Parties composées d'un autre matériau	150 ± 1,5

c) Nombre d'impacts:

Quatre coups doivent être appliqués en des points également répartis sur la surface des parties extérieures de la douille à l'exception des fentes pour les ergots.

d) Préconditionnement:

Ne s'applique pas.

e) Mesures initiales:

Ne s'applique pas.

f) Positions du spécimen et points d'impacts:

Voir c) ci-dessus.

g) Mode opératoire et contrôle fonctionnel:

L'échantillon ne doit pas être en fonctionnement lors de l'impact.

h) Critères d'acceptation ou de refus:

Après l'essai, l'échantillon ne doit montrer aucun dommage important au sens de la présente norme, et particulièrement:

1) les parties actives ne doivent pas être devenues accessibles.

Les dommages causés à la douille qui ne réduisent pas les lignes de fuite ou les distances dans l'air au-dessous des valeurs spécifiées à l'article 17 et les petits éclats qui n'affectent pas défavorablement la protection contre les chocs électriques et la pénétration de l'eau ne doivent pas être pris en compte;

2) les fissures non visibles à l'oeil nu et les fissures superficielles des moulages renforcés de fibres ou de matériau similaire ne doivent pas être prises en compte.

Les fissures ou trous sur la surface extérieure d'une partie quelconque de la douille ne doivent pas être pris en compte si la douille est conforme à la présente norme, même si cette partie est omise.

15.5 *The mechanical strength of external parts of insulating material with or without a conductive outer surface is checked by means of the pendulum hammer test specified in IEC 60068-2-62, subject to the following details (see clause 11 of IEC 60068-2-62):*

a) Method of mounting:

The specimen shall be held against the plywood sheet of the mounting fixture in such a manner that its axis is horizontal and parallel to the support and its outer edge touches the plywood.

NOTE - For lampholders different from the cylindrical shape, the condition of the axis parallel to the plywood sheet may be obtained by adequate pine wood shimmings.

b) Height of fall:

The striking element shall fall from one of the heights given in table 5.

Table 5

Material	Height of fall mm
Ceramic parts	100 ± 1
Parts made of other material	150 ± 1,5

c) Number of impacts:

Four blows shall be applied to points equally divided over the circumference of the external parts of the lampholder excluding the area of the bayonet slots.

d) Pre-conditioning:

Not applicable.

e) Initial measurements:

Not applicable.

f) Attitudes and impact locations:

See c) above.

g) Operating mode and functional monitoring:

The sample shall not operate during impact.

h) Acceptance and rejection criteria:

After the test, the sample shall show no serious damage within the meaning of this standard, in particular:

1) live parts shall not have become accessible.

Damage to the lampholder which does not reduce creepage distances or clearances below the values specified in clause 17 and small chips which do not adversely affect the protection against electric shock or ingress of water shall be ignored;

2) cracks not visible to the naked eye and surface cracks in fibre-reinforced mouldings and the like shall be ignored.

Cracks or holes in the outer surface of any part of the lampholder shall be ignored if the lampholder complies with this standard even if that part is omitted.

i) *Reprise:*
Ne s'applique pas.

j) *Mesures finales:*
Voir h) ci-dessus.

NOTE - Il est admis que la résistance mécanique des douilles utilisées dans les luminaires ou autres équipements soit vérifiée au moyen du marteau à ressort spécifié dans la CEI 60068-2-63. Dans la CEI 60598-1, l'énergie d'impact utilisée varie de 0,2 Nm à 0,7 Nm en fonction du matériau du composant et du type de luminaire.

Page 95

Figures

Ajouter aux figures 15 et 16 la note suivante:

NOTE - Cette figure est maintenue dans la présente norme pour information, bien qu'une norme de base existe. En cas de doute sur le dessin se référer à CEI 60068-2-62.

IECNORM.COM · Click to view the full PDF of IEC 61184:1993/AMD2:1997